

PROSPECTION DES SITES NEOLITHIQUES ET POST-NEOLITHIQUES
AU DIAMARE EST (NORD CAMEROUN).

M. DELNEUF

Le Cameroun septentrional est l'objet, depuis plusieurs dizaines d'années, de recherches archéologiques orientées principalement vers les périodes néolithiques et post-néolithiques (1). Menées par diverses équipes relevant de la D.G.R.S.T. camerounaise, du C.N.R.S. ou de l'O.R.S.T.O.M. français, elles ont entrepris des prospections et des fouilles qui ont plus particulièrement intéressé le sud du Lac Tchad (LEBEUF J.P., 1962 et 1969), les cours des mayos Boula et Tsanaga et les Monts Mandara au dessus de Maroua (MARLIAC A., 1978).

Sur le plan archéologique, le Diamaré Est est l'une des régions les moins connues de cette partie du Cameroun. Il est compris entre les Monts Mandara à l'ouest et le Bassin du Logone à l'est ; et limité au nord par la plaine de Waza et au sud par la Bénoué, affluent du Niger. Il est occupé dans sa partie centrale et orientale par une pénéplaine où le cordon dunaire (cote 320), formé à la suite de l'assèchement du lac Tchad (vers 5500 BC jusque 2500 BC), arrête les cours inférieurs des mayos Boula, Tsanaga, Motorsolo et Ranéo (HERVIEU J., 1969). On y rencontre une végétation sahélienne qui évolue selon les

endroits en paysage dunaire. Mais, partout, ce couvert végétal est très dépendant des ressources en eau qu'un sous-sol cristallin draine avec beaucoup de difficultés. L'économie agricole moderne de ce secteur utilise de ce fait les plus fortes concentrations aquifères : les rives de mayo, et/ou les fonds de mares où l'on repique mils et sorghos et à partir desquelles l'occupation humaine se répartit tant bien que mal.

BUTS ET METHODES.

En théorie, ce premier programme de prospection concernait un carré de 40 km de côté compris entre les 14°30'/14°50' de longitude Est, et les 10°30'/10°50' de latitude Nord. Le cadre géographique donné a été, en fait, parfois largement dépassé. Comme le montrent les points de la carte I, l'itinéraire s'est étendu vers l'est jusqu'au Logone, vers l'ouest et le sud-ouest le long du mayo Boula, vers le nord sur les rives du mayo Ranéo. Enfin, la région comprise, *grosso modo*, entre les villages de Guirvidig, Manga et Kay Kay est désormais inaccessible, car inondée par le lac artificiel irriguant les périmètres rizicoles de Maga qui a ainsi ennoyé plusieurs sites déjà repérés ou potentiels (MARLIAC A., 1978, carte I).

FACTEURS METHODOLOGIQUES.

Les cartes IGN MAROUA 1/200.000e et BOGO 1/50.000e ont été les supports de cette reconnaissance. Avant et pendant les travaux sur le terrain plusieurs facteurs spécifiques et complémentaires ont orienté cette recherche de sites néolithiques et post-néolithiques.

PHOTOGRAPHIES AERIENNES.

A. MARLIAC avait effectué un repérage sur photographies aériennes (2) (IGN AE1961-62. 194/200). L'échelle de base en était le 1/20.000e ; échelle trop petite pour permettre de reconnaître tous les types de sites. Seules les buttes de grandes dimensions ont, ainsi, pu être pointées. (MARLIAC A., 1978, carte I) (3).

GEOMORPHOLOGIE.

Sur le terrain, certaines structures géomorphologiques ou pédologiques ont été d'un grand secours pour le repérage des sites.

Les abords des cordons dunaires (cotes 320, 330, 340, carte I) ont été explorés.

Cette partie orientale du Diamaré est particulièrement riche en mares (aujourd'hui mises en culture), que bordent des sols érodés par la succession des cultures, allant jusqu'au hardé stérile. Le hardé résulte du système d'érosion intense subie par des sols de nature argileuse pour notre cas, érosion qui semble due autant au rythme pluviométrique irrégulier qu'à l'action de l'homme défrichant trop brutalement les futures zones cultivables.

Les rives de mayos, quelle que soit l'importance de leur cours, offrent des berges propices à la découverte de vestiges archéologiques en stratigraphie.

Enfin, la région comprise entre les villages actuels de Dargala et de Djoulgouf est parsemée de pitons rocheux dont l'altitude ne dépasse pas 50 m.

Tous ces points topographiques ont plus ou moins attiré les populations anciennes, nous le verrons ultérieurement.

VEGETATION.

Plus encore que les faciès géomorphologiques, la végétation a servi d'indicateur très fiable. En effet, des espèces d'arbres spécifiques croissent sur ou autour de sites anthropiques abandonnés. C'est le cas pour les espèces suivantes :

- *Acacia albida* (*caski*, en foulfouldé)
- *Ficus plathyphylla* (*dundehi*, en foulfouldé)(4)
- *Tamarindus indica* (le tamarinier)
- *Borassus aethiopicum* (le rônier)

Le problème est de savoir quelle relation lie la croissance privilégiée de ces espèces sur ces sols et l'action de l'homme accumulant ces sols d'occupation au cours des temps. Les cultivateurs actuels ont compris la fertilité des sols de buttes. C'est la raison pour laquelle elles sont souvent réutilisées pour des champs de coton ou de mil semé. Ceci a facilité leur localisation mais endommagé leurs surfaces.

Plus difficiles à identifier sont les zones de friches anciennes. Enfin, les forêts d'épineux sont nombreuses et vastes dans la pénéplaine centrale et orientale du Diamaré. Or, il serait intéressant de vérifier par des études de sols l'origine de leur croissance naturelle ou anthropique ?

TOPONYMIE.

La toponymie des villages ou quartiers de villages et des lieux-dits fut également exploitée. Il s'agissait principalement des noms comportant les termes foulfouldé, langue véhiculaire de tout le Cameroun Nord, dont voici quelques exemples :

- *jiddere, jiddel* : poubelle, petite poubelle (n° 54 carte I)
- *Yolde* : élévation de terrain ;
- *Yoldeewo* : village sur la butte (n° 16)
- *harde* : sol stérile, par extension plat ;
- *hardeewo* : village du *harde*
- *nguroore* : ruine païenne
- *karal* : champ (n° 7)
- *sao, sawo, saujo* : Sao, relatif aux Sao (n° 8)
- *dundeere* : du *ficus* du même nom (n° 19)

A ce repérage toponymique, s'est ajouté le recueil d'informations auprès des populations actuelles. La mémoire des villageois est à interpréter avec prudence. En effet, elle est souvent de très courte amplitude, déformée et arrangée en faveur des ethnies occupant la région ou le village.

Nous avons, ainsi, fréquemment constaté une association de faits entre l'occupation topographique des sites anciens et la transformation des paysages alentours. Nous ne pouvons que faire état de la présence ou de l'absence de ces facteurs, sans pouvoir, pour le moment

1ère ligne

ni les dater, ni émettre la moindre interprétation qualitative à leur sujet.

RESULTATS.

90 sites ont été ainsi repérés. Tous ont fait l'objet d'un identique enregistrement de données descriptives reprenant les thèmes évoqués ci-dessus : types et dimensions de sites, végétation anthropique, nature des sols, géomorphologie et topographie, structures apparentes, mobilier de surface, tradition orale et toponymie. Cet enregistrement s'est limité à noter la présence ou l'absence de chaque critère descriptif. N'ont été entrepris ni sondages, ni fouilles (5).

L'état de *conservation* des 90 sites recensés est des plus variables. Ceci va, dans le meilleur des cas, au site intact sans réoccupation postérieure ; au pire : la butte éventrée par le bulldozer pour prélever les couches de terres archéologiques de notre n° 5 destinées à réparer la digue du Logone (fig. 1, a) ; en passant par le plus fréquent : la butte érodée progressivement par les labours annuels du champ de coton ou de mil installé au-dessus (fig. 1, b). Enfin, les mayos, au débit très violent en saison des pluies, rongent petit à petit les sites installés sur leurs rives.

CHRONOLOGIE.

Le but théorique de cette reconnaissance devait se limiter aux sites néolithiques et post-néolithiques. Identifier une chronologie précise ou relative des gisements reconnus ne nous est pas possible, pour le moment. Dans la mesure où nous avons choisi de n'effectuer ni sondage, ni fouille, non seulement par manque de moyens mais aussi parce qu'il nous semble prématuré de fouiller tel ou tel site avant tout recensement global, nous ne pouvons que situer très (trop) vaguement ces sites dans le temps. Néolithiques ou post-néolithiques ? Rien ne permet, pour le moment, de trancher, même pour ceux qui possèdent une tradition orale les rattachant aux cultures anciennes : Sao ou Guiziga, en l'occurrence.

En conséquence, l'analyse des informations recueillies exposée dans les lignes qui vont suivre, ne tiendra pas compte du

ère ligne de frappe

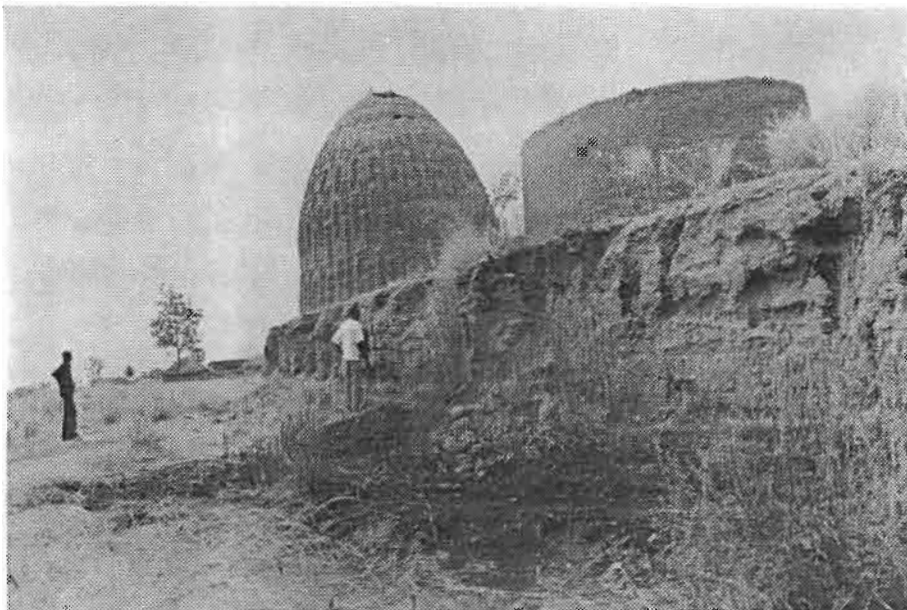


Figure 1a

La butte de Mourla (n° 5)



Figure 1b Champ de coton sur la butte simple 30

facteur temps. Les sites visités sont dits, globalement, anciens, avec l'espoir que des campagnes ultérieures pourront préciser cette ancienneté. Par ailleurs, l'absence de publications monographiques concernant d'autres gisements déjà fouillés de cette même région ou de régions proches s'est fortement fait sentir. Ceci a interdit toute comparaison entre le mobilier qui y fut découvert et celui, même peu fiable, que nous avons recueilli.

LES SITES.

Parmi ces 90 sites, nous avons reconnu 70 buttes, 11 hardé, 4 buttes avec hardé, et 5 sites ne répondant pas à ces définitions (carte I).

Nous entendons par *butte* l'accumulation en hauteur et en surface de sols anthropiques résultant d'une occupation humaine prolongée. A la surface de ces buttes, comme en stratigraphie, elles peuvent comporter des structures et/ou du mobilier archéologiques.

Un *hardé* est, nous le rappelons, un sol dépourvu de végétation, imperméable à l'eau, qui, au Diamaré, est très souvent couvert de structures et de mobilier archéologiques (fig. 4a et 4b). Dans la zone prospectée, nous avons pointé butte et hardé isolés l'un de l'autre, mais l'association des deux pour un même site existe (4 exemples : n° 18, 20, 27 et 32 - Carte I).

Une butte est dite *simple* lorsqu'elle ne comporte qu'une seule élévation de terrain (fig. 2). Elle est dite *multiple* quand l'accumulation anthropique s'est étalée en plusieurs monticules plus ou moins contigus (fig. 3). 55 buttes simples et 15 buttes multiples ont été ainsi inventoriées au Diamaré Est (Carte I). A proximité de la butte, simple ou multiple, on remarque parfois des zones d'accumulation anarchique de déchets d'origine anthropique (fig. 9a). Nous les appelons *poubelles*, de même que les populations foubé actuelles nomment les amas de détritiques périphériques ou inclus dans leurs villages *jiddere* ou *jiddel* (fig. 9b). Dans la limite actuelle de notre reconnaissance, une poubelle a toujours été retrouvée associée à une butte. Quant aux dimensions des buttes, leur diamètre approximatif s'étend de 50 à 200 m., leur hauteur visible n'excède pas 6 m. Les hardé sont beaucoup plus variables et peuvent s'étendre sur plusieurs hectares.

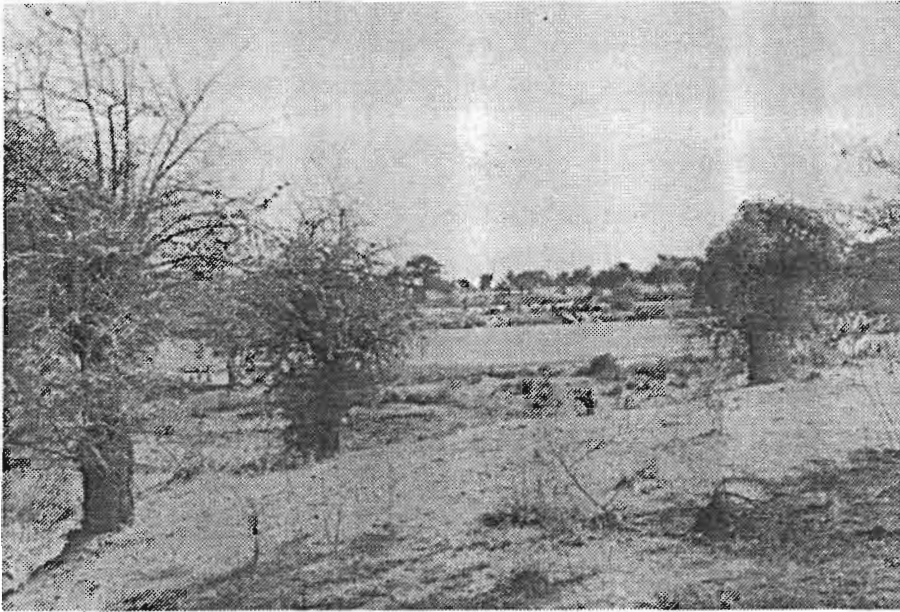


Figure 2 : Exemple de butte simple
n° 40

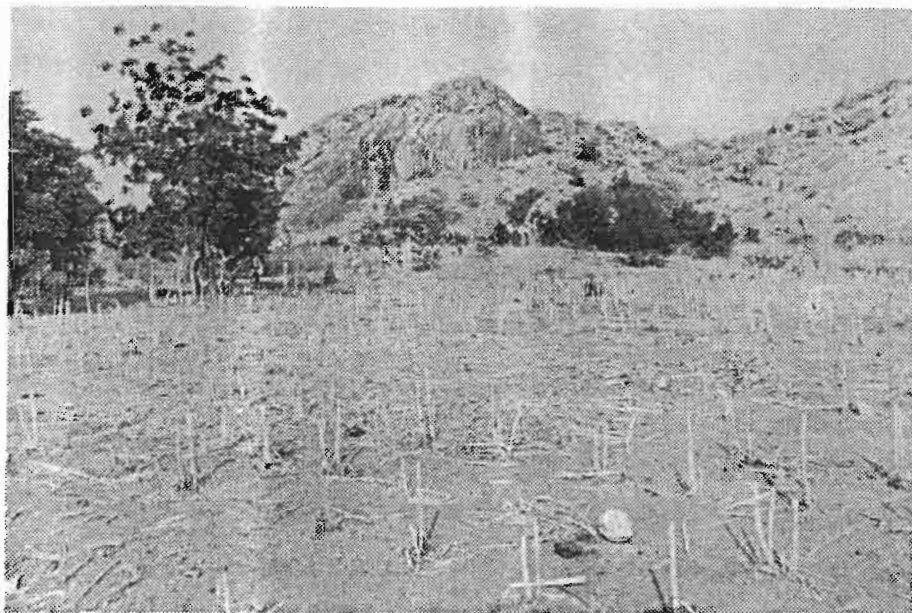


Figure 3 : Exemple de butte multiple
n° 9

Les buttes du Diamaré semblent donc des sites relativement petits si on les compare aux buttes Sao du Nord Cameroun et du Tchad : Mdagá, par exemple, mesure 300 m. sur 185 m, et ce n'est pas l'une des plus grandes de cette culture (LEBEUF J.P., et al., 1980).

Parmi les buttes associées à un hardé, trois exemples représentent l'état de surface érodé d'une butte laminée par les eaux et la dessiccation générale de la région (n° 18, 20b et 27 - Carte I).

Le mauvais état des sites a rendu, parfois, difficile leur identification. L'absence de sondages et le caractère peu fiable d'éventuels structures ou mobilier de surface ne nous conduisent qu'à des hypothèses. Buttes et hardé évoquent des types d'occupations différents. La butte, si l'on en juge par l'épaisseur des sédiments archéologiques (même érodés), résulte d'une occupation longue et sédentaire (exemple fig. 1a). Le hardé semble témoigner, de part son absence ou sa très faible stratigraphie verticale, d'occupations plus courtes que celles des buttes, peut-être temporaires. N'oublions pas que le hardé est une structure érodée et qu'il n'est déjà plus qu'un "fantôme" de site archéologique (fig. 4b). A ces hypothèses seules des fouilles apporteront quelques réponses.

5 sites ne répondent pas aux critères définissant une butte ou un hardé. Le site 49 (Carte I) est à quelques centaines de mètres du village moderne de Boko. Il se compose de fonds de cabanes circulaires, qui, d'après les habitants actuels, ont été abandonnées, le village s'étant rapproché de la piste joignant Guirvidig à Goudoum Goudoum. Il est impossible de dater cet abandon bien que l'informateur le plus âgé que nous ayons interrogé (une cinquantaine d'années) le fasse remonter à deux générations avant lui-même. L'emplacement ancien est aujourd'hui réoccupé par un champ semé de mil.

Le n° 10 (carte I) n'est pas à proprement parlé un site créé par l'accumulation de vestiges archéologiques. Il s'agit, en fait, de l'endroit où ont été retrouvés, en surface, plusieurs éclats de grès et de quartz blanc : sur le versant est du piton le plus méridional du massif de Balda (Carte I).

Au sommet de ce même piton, se trouve notre n° 11 : un mur circulaire de pierres sèches, dont le diamètre ne dépasse pas 2 m. et la hauteur 0,80 m. Sans doute s'agit-il, là, d'un poste de guet, car il domine toute la plaine au nord, à l'ouest et au sud du massif

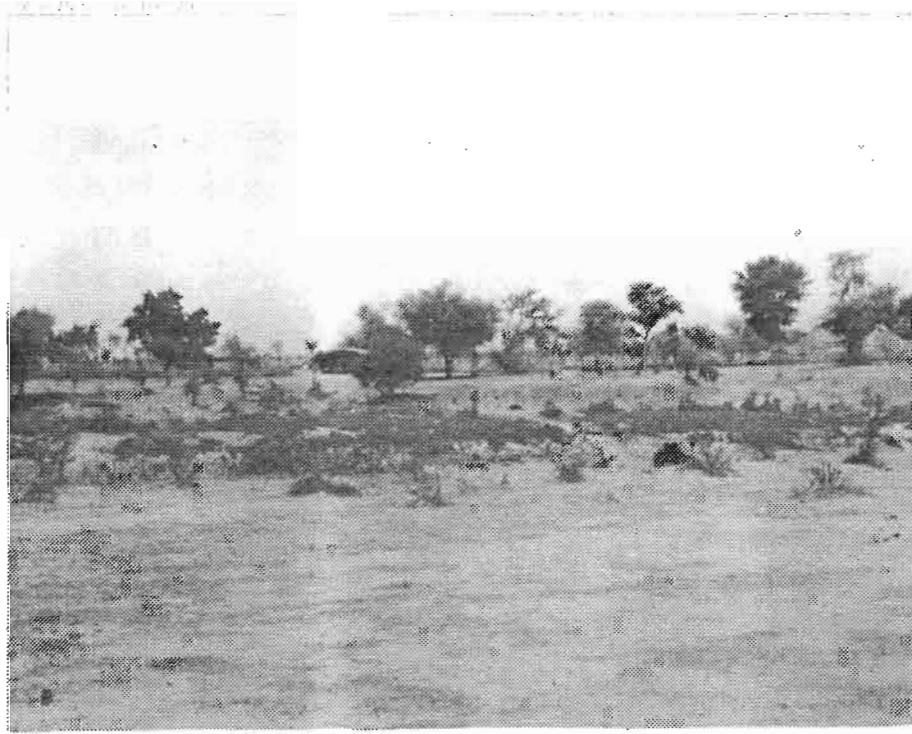


Figure 4a : Exemple de hardé :
hardé stérile (n° 66)

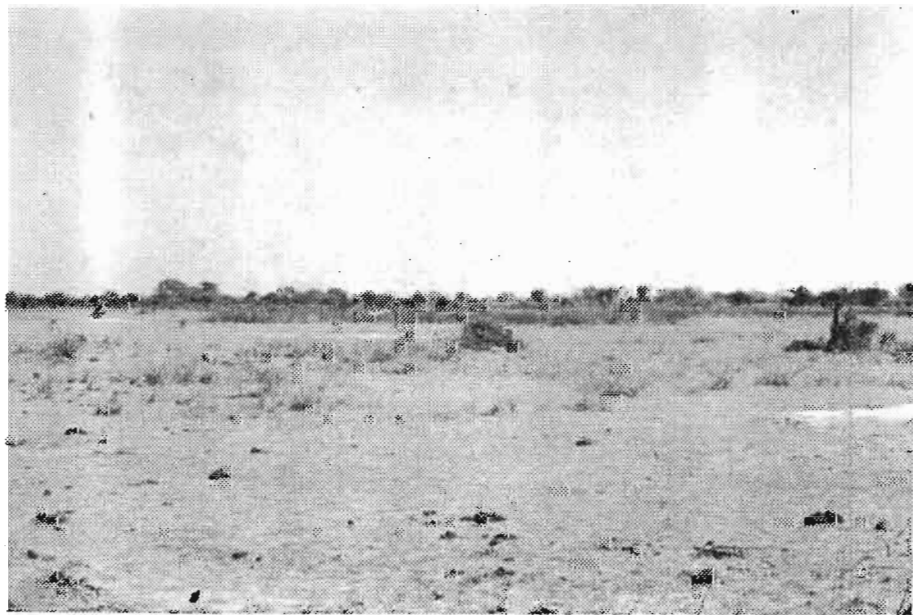


Figure 4b : Exemple de hardé :
hardé non stérile (n° 24b et 24c)

de Balda. Ce monument est parfaitement stérile de tout mobilier et ne présente aucun aménagement tel que porte ou niche. Nos informateurs locaux nous en ont signalé de semblables sur l'extrémité est du massif dominant l'actuel village de Balda. Rien n'autorise à associer les sites 10 et 11 (carte I).

A l'est de Manga, située entre le hardé 26a et la butte recouverte de friches 26c, une dizaine de fonds de cabanes circulaires constitue notre 26b (Carte I ; fig. 5). Ces structures sont légèrement surélevées au dessus de la surface du sol (moins de 0,50 m.) et leur intérieur est marqué par une faible dépression. Leurs diamètres, intérieur et extérieur, n'excèdent pas 2,50 et 4 m. Aucune trace de superstructure ne subsiste. En revanche, le mobilier est abondant, au moins en surface : tessons de poterie, vases enterrés sur le pourtour extérieur des fonds de cabanes ; éclats de quartz, fragments de mobilier de broyage en granit noir et blanc. La céramique se rapproche, tant par la nature de la pâte que par les formes et les décors, de celle retrouvée sur le hardé 26a. Nous sommes peut être en présence d'un vaste site associant butte, friches sur butte ancienne (26c), fonds de cabanes (26b) et hardé (26a). Ces différentes composantes sont-elles contemporaines ? Rien ne permet encore de le dire, bien que le mobilier céramique des trois types soit très apparenté. Elles sont aujourd'hui entourées de vastes karal de muskwaari ; de plus petites mares se répartissent entre le 26b et le 26c. Ces dernières, ont vraisemblablement joué un rôle dans l'approvisionnement en eau de l'un ou l'autre site.

Au pied du massif rocheux que dissimule la forêt dense d'épineux à l'est de Djoulgouf (fig. 7), se dispersent de nombreux ravinements créés par les ruissellements à la saison des pluies. Comme tous les massifs locaux, ce piton est constitué de granit fortement érodé, dans les fissures duquel se forment les galets de quartz blanc ou orangé. Dans les coupes et sur les berges des ravinements ont été retrouvés des éclats taillés et des tessons de céramiques (site n° 79). Aucune structure ni butte ni hardé ne leur sont immédiatement associés. La butte la plus proche se trouve au pied de Hosséré Gomboré (n° 35 - carte I) soit à plus de 5 km vers l'est de ce n° 79.

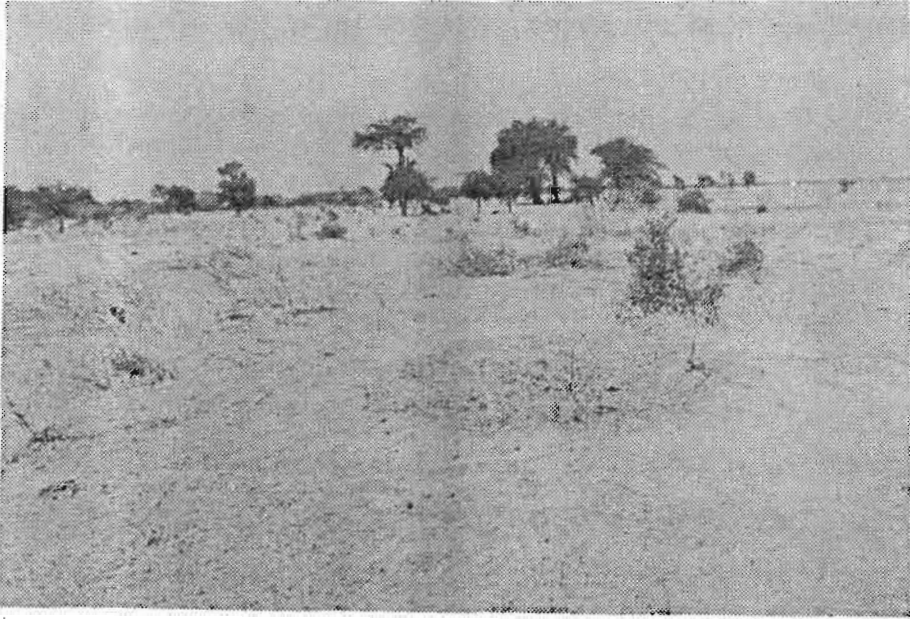


Figure 5 : Exemple de site autre :
n° 26b

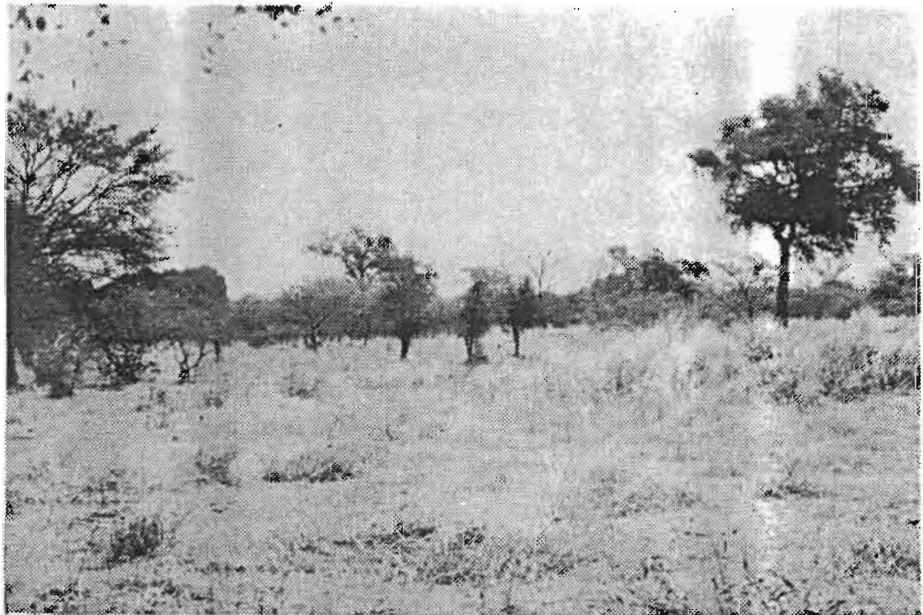


Figure 6 : Friches autour de 26c

ENVIRONNEMENT.

Deux types de facteurs s'associent à la découverte de ces 90 sites : la végétation "anthropique" et la topographie.

A la lecture du Tableau A et de la Carte II, on remarque que les acacias (parmi lesquels *Acacia albida* - *caski* en foulfouldé) sont très fréquemment attestés (52 %), les ficus (dont *Ficus plathyphyl-la* - *dundehi* en foulfouldé) le sont beaucoup moins (27 %); tamariniers (6 %), jujubiers (1 %) et rôniers (7 %) le sont très occasionnellement. Parallèlement, les buttes simples ou multiples sont les plus occupées par ce type de végétation "anthropique". Hardé et buttes associées à un hardé sont plus stériles. Ceci s'explique par la nature des sols de hardés dépourvue des substances fertilisantes. Les cinq autres sites ne nous informent pas précisément sur cette association espèces arbustives/ sites archéologiques.

Buttes simples et multiples présentent, à leur surface, dans de très rares cas (2/55 et 3/15), des friches dont il est difficile de situer l'ancienneté (fig. 6). Nos observations sont sans doute incomplètes et l'appui de paléobotanistes serait, en la matière, plus efficace.

3 buttes simples (n°21, 35, 62 - Carte II), 2 buttes multiples (15, 58 - Carte II), le n° 79 (Carte II) et le hardé n° 34 (Carte II) sont entourés et/ou couverts de forêts denses d'épineux (fig. 7). Dans tous les cas, nous avons constaté la présence de sols argileux fortement sableux et érodés par des ruissellements. Autour des sites 35, 79 et 62 la densité et l'implantation des espèces arbustives nous conduisent à poser la question de l'origine de ce boisement : est-il naturel ou d'origine anthropique ? Dans l'un ou l'autre cas, provient-il de friches que l'on a laissé s'étendre et s'envahir d'épineux ; ou de plants volontaires ? Cette hypothèse sera ultérieurement soumise à des examens botaniques. Ces forêts ont, en outre, protégé les sites des pillages et des déprédations diverses (notamment le n° 35).

Le Tableau B et la carte I indiquent la répartition des types de sites visités en fonction de certains cadres géomorphologiques et topographiques présents au Diamaré est. Comme on peut le voir, la majorité des gisements se situe aux alentours de mares, qui actuellement sont mises en cultures. Dans la limite du secteur prospecté, les rives

Végétation Type de sites	Acacias	Ficus	Tamarin	Jujubier	Rônier	Friches	Forêt	Total des sites visités
Buttes simples	33 (14T)	14 (11D)	3	1	5	2	3	55
Buttes multiples	10 (6T)	5D	2		1	3	2	15
hardé	4 (1T)	3D					1	11
Butte + hardé	4 (2T)	2D	1		1			4
Sites autres	1	1D					1	5
Total des Attestations	52	25	6	1	7	5	7	

Tableau A : Présence de végétation "anthropique" sur les différents types de sites reconnus au DIAMARE est.

T = *Acacia albida* - Caski

D = *Ficus plathyphylla* - Dundehi

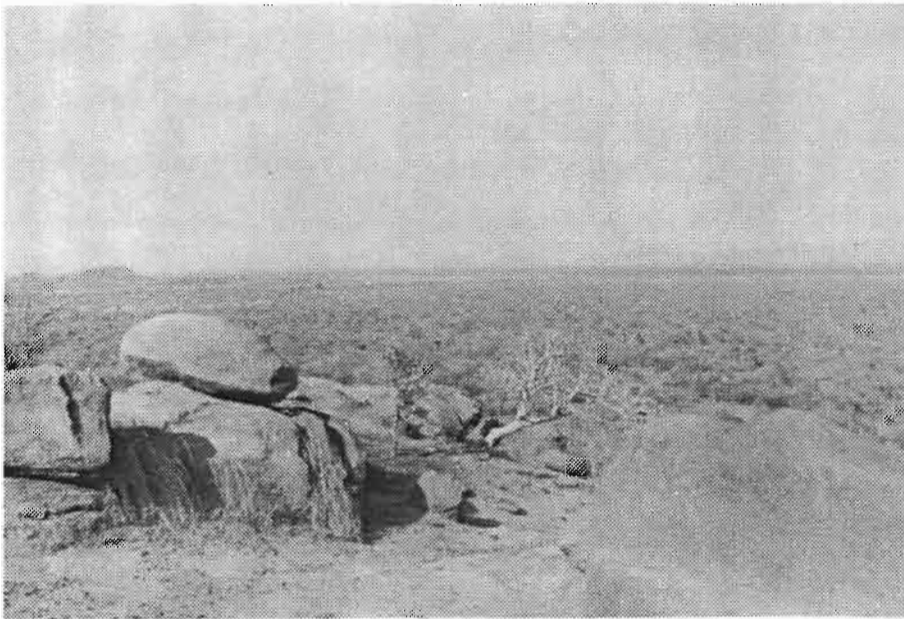


Figure 7 : Forêt d'épineux "anthropique" (?)
près de Djoulgouf

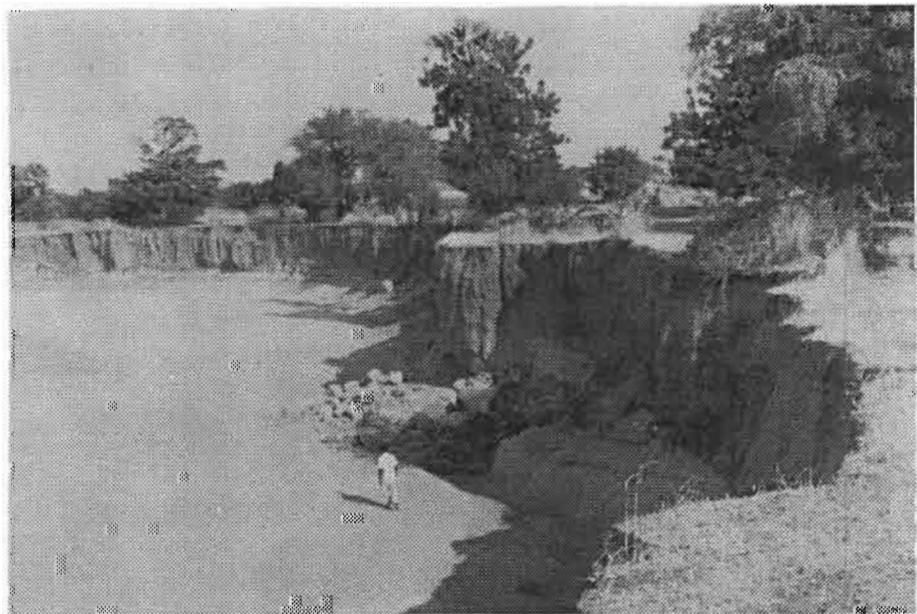


Figure 8 : Rives de mayo :
Le Ranéo près de Petté

Implantation Type de site	I	II	I+II	III	IV	V	I+V	II+V	I+II+V	VI	Tx
Buttes simples	24	5	12	-	3	2	1	2	1	5	55
Buttes multiples	4	2	5	-	2	1	-	-	-	1	15
Hardé	7	1	3	-	-	-	-	-	-	-	11
Butte + Hardé	2	1	1	-	-	-	-	-	-	-	4
Sites autres	1	-	-	2	1	-	-	-	-	1	5
Total des Attestations	38	9	21	2	6	3	1	2	1	7	90

Tableau B = Répartition topographique et géomorphologique des types de sites reconnus au DIAMARE Est.

I = Bord de mare
 II = Rive de mayo
 III = Versant de piton rocheux
 IV = Pied de piton
 V = Dune
 VI = Périphérie sans relief.

des mayos Boula, Tsanaga et des petits mayos secondaires sont, contre toute attente, moins peuplées que les périphéries de ces mares (fig. 8). Elles le sont davantage dès qu'il existe des mares avoisinantes. Les cordons dunaires (cotes 320, 330, 340), passant auprès des mares ou des mayos, ont été peu occupés par les types de sites définis. Peut être l'ont-il été par des sites plus réduits, témoignant d'occupations temporaires très courtes, que nous n'avons pu encore repérer. Les gisements localisés en dehors de ces types d'implantation (Type VI, tableau B) sont peu nombreux et dans un environnement peu approvisionné en eau.

Buttes simples et multiples se retrouvent principalement près des zones de mares et/ou de rives de mayos ; beaucoup moins aux abords des cordons dunaires pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus. Hardé et butte associée à un hardé se situent près des bords de mares, celles-ci étant souvent à l'origine de la création des sols de hardé en raison de l'intensification des cultures ou des friches. Enfin, nous insisterons sur la présence quasi systématique de buttes, simples ou multiples, ou de site (n° 79) au pied des massifs granitiques de Madouli (n° 21) de Hossere Gomboré (n° 35) et de Balda (n° 9, 12) (Carte I - fig. 7). Ils représentent à la fois une source en eaux pérennes, une possibilité de refuge et une carrière de matières premières lithiques.

En conclusion provisoire à cet aspect topographique, on remarquera la concentration des sites reconnus sur la rive est du mayo Boula et entre ce mayo et la rive sud de la Tsanaga. Il s'agit d'une zone plane bien approvisionnée en eau par les deux mayos et les mares, et qui, par ces mêmes caractéristiques, dut être, dans les temps néolithiques et post-néolithiques, plus boisée qu'aujourd'hui. A ces sites découverts s'ajoutent les points de sites potentiels repérés sur photographies aériennes que nous n'avons pu encore localiser (MARLIAC A., 1978, carte I, symbole +, reproduits sur la carte I).

STRUCTURES ARCHEOLOGIQUES EN SURFACE.

Le Tableau C présente la liste des types de structures attestés en surface, par catégories de sites, 22 sites sur un total de 90 en ont livré. Les n° 1, 5, 9, 12, 15, 21, 23, 26b, 27, 33, 35 et 43

Sites Structures	Buttes simples	Buttes multiples	Hardé	Butte + hardé	Sites autres	TX
POUBELLE	5, 12, 35, 43, 54	13, 8, 23, 22, 46		27		11
SOLS D'HABITAT	5, 17, 33		31		26b	5
MURS	1			27		2
FONDS DE CABANES	53, 43	9	31, 36		26b, 49	7
FOYERS PORT.	1, 5, 17, 24a, 33, 35, 21	8, 15, 23	20a, 31	27		13
JARRES	1, 4, 5	15			26b	5
ZONE DE BROY.	12, 21, 35					3
SEPULTURE	1, 4, 5					3
POCHES CENDR.	3, 17	23		18	26b	5
ATELIER DE MEULES	21					1
POSTE DE GUET					11	1
SANS STRUCT. APPARENTE						68
TRADITION ORALE	1, 4, 5, 16 33 (Guiziga)	8 (SA0)	20a (SA0)	20b (SA0)		8

TABLEAU C : Présence de structures en surface, par types de sites.

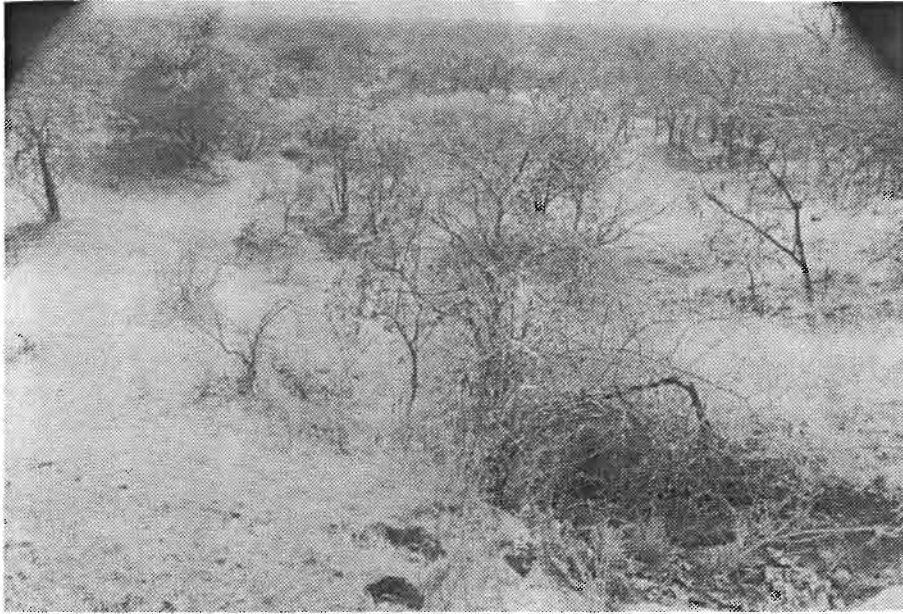


Figure 9a : Poubelle ancienne : site n° 35



Figure 9b : Poubelle en formation

pourraient faire l'objet de sondages ultérieurs. (Carte III). Les hardés sont particulièrement pauvres en structure de quelle que sorte que ce soit.

Nous entendons par le terme "structure archéologique" tout vestige humain fabriqué ou construit témoignant d'une occupation ou d'une activité plus ou moins sédentaire et de longue durée. Dans le cas du Diamaré oriental, ont été rangées dans ce chapitre onze sortes de structures. Nous avons décrit plus haut les *poubelles* (fig. 9). Les buttes résultent d'occupation(s) longue(s) comprenant des habitats et des zones d'activité en succession stratigraphique. En surface des gisements reconnus, les traces d'habitat se rencontrent sous la forme de *lignes de murs de terre crue, de sols d'argile cuite ou crue tassée* et de petites dépressions que nous avons identifiées à des *fonds de cabanes* (fig. 5). Les zones d'activité ou leurs traces peuvent être incluses dans ces mêmes habitats. Il en est ainsi des *jarres* de large diamètre *enterrées et alignées*, marquant la place d'éventuels stockages (fig. 10) ; des *foyers cendreaux* et des *fours portatifs*, très épaisses jarres d'argile (de plus de 3 cm), grossièrement modelée sans doute destinées à cuire en four entièrement ou à demi fermé. Les parois de ces fours sont parfois décorées de chevrons incisés (site n° 23, carte I).

Ces zones d'activité peuvent être extérieures à la butte. Tel est le cas des *zones de broyage*. Les buttes simples 21 et 35 (carte III), situées au pied de pitons rocheux, sont pourvues de meules dormantes groupées par 10 ou 18 aménagées sur les rochers aisément accessibles (fig. 11). Sur le versant opposé à la zone de broyage du site 21, les berges d'un ravinement sont jonchées de meules en granit noir et blanc, en cours de fabrication et dont quelques unes sont cassées.

La butte de Mourla (n° 5) a livré, dans ses couches éventrées par le bulldozer, plusieurs sols d'habitat correspondant aux strates chronologiques d'occupation, ainsi que des ossements humains que nous dirons "inhumés", *a priori*. Si l'on en juge par leur position stratégique, plusieurs de ces groupes d'ossements avoisinent des structures d'habitat : sols, poches cendreaux, de foyers ou jarres enfouies. Il en est de même à Maga (site n°1) et dans le site n° 4, où des sépultures en jarres de type Sao, nous ont été signalées par des infor-

mateurs locaux.

Malheureusement, le site n'est pas accessible. L'état de destruction et de pillage de ces trois derniers sites rend urgentes des mesures de sauvetage.

Enfin, le site n° 11 (carte III) est défini par son type de structure : un poste de guet en pierres sèches.

Nous n'avons pu recueillir que des bribes de traditions orales. 8 sites en ont livré : 7 sont dits "créés par les Sao" (n° 1, 4, 5, 16, 8, 20a, et 20b) ; un seul est dit de tradition Guiziga (n° 33). Il est dit que ce site, appelé LAMORDEH, serait une résidence ancienne Guiziga, aujourd'hui abandonnée.

LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE.

Les buttes et *hardé* du Diamaré est sont relativement pauvres en mobilier de surface, si on les compare, par exemple, aux sites Sao de l'extrême nord du Cameroun (Houlouf, Madaf), ou aux ateliers de taille néolithiques des environs de Maroua.

C'est pourquoi nous nous limiterons à noter la présence de mobilier de tel ou tel type. La céramique a fait l'objet d'un enregistrement sur fiches perforées regroupant les critères descriptifs que nous avons choisis : technologiques, morphologiques et décoratifs. Parmi ceux-ci plusieurs critères ont été isolés afin de tenter de dégager quelques tendances.

Les remarques suscitées par le mobilier de ces 90 sites se basent sur des observations effectuées sur le site même ou sur des prélèvements. Du fait même du contexte de ce mobilier nous ne pouvons en aucun cas considérer l'outillage lithique, la parure, les objets de métal et la céramique comme représentatifs des sites reconnus ou des périodes chronologiques recherchées.

Nous espérons, ultérieurement, relier ce mobilier à celui des sites néolithiques et post-néolithiques en cours de fouilles, et préciser ainsi leur contexte chronologique. Tant par les sites le long des mayos Boula et Tsanaga, que par ceux plus au nord, le Diamaré est semble être, par sa position géographique, une région "tampon" entre le pays Sao au nord et les cultures néolithiques et post-néolithiques bien moins connues sur la rive nord de la Bénoué.



Figure 10 : Jarre enfoncée, sur le pourtour
des fonds de cabane 26b

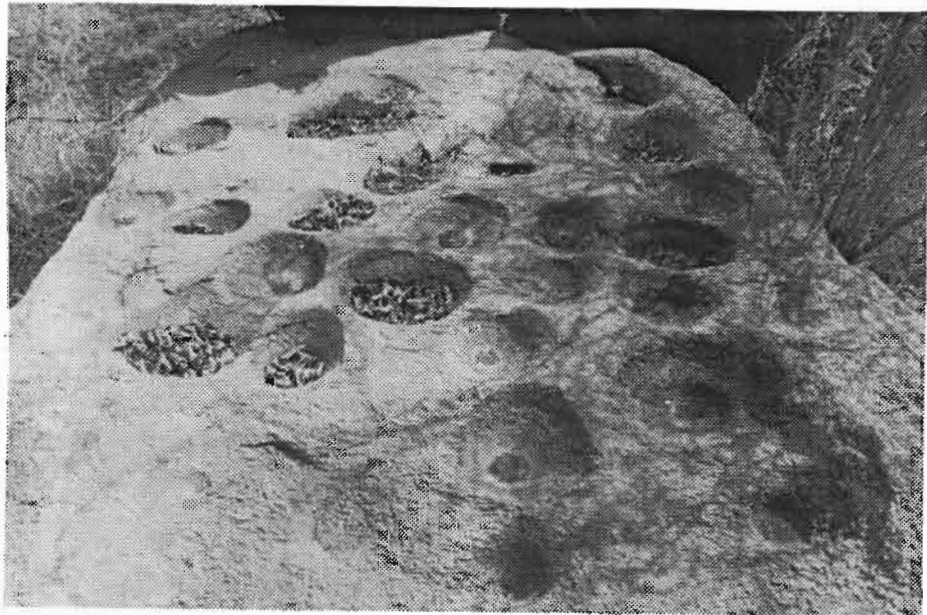


Figure 11 : Cupules-meules de l'aire
de broyage aménagée dans
le rocher près du site 35.

OUTILLAGE LITHIQUE

MATIERES PREMIERES

Quartz, rhyolite verte ou noire, et plus rarement, grès calcaire, jaspe et cristal de roche sont les matières premières les plus rencontrées à la surface des sites du Diamaré. Un granit blanc et noir ou rose et blanc est réservé au matériel de broyage. Le Tableau D indique la répartition par type de sites des prélèvements de matières premières ou d'outillage lithique effectués (Carte I). Ils sont peu nombreux par rapport à la totalité des sites, et, à ce titre, ne sont en aucun cas fiables. Cependant, quelques remarques s'imposent, que des fouilles appuieront certainement.

En ce qui concerne les sources de matières premières, nous pouvons, pour la plupart d'entre elles, les localiser dans les massifs des Mandara. Le quartz a toutefois une origine fort probable dans les fissures des granits formant les petits massifs de Balda, H. Gombore, Madouli et Djoulgouf qui jalonnent le Diamaré oriental.

Dans la limite du secteur envisagé, la dispersion de ces matières premières est difficile à saisir à partir de si maigres informations de surface. Notons, cependant, que la rhyolite verte ou noire est présente jusque dans les sites proches du Logone, soit à plus de 50 km des Mandara, lieu d'origine présumé de ce matériau. Quartz, et granits sont attestés dans la quasi totalité des gisements. Nous insisterons enfin sur les hardé 20a et 34 (Carte I) où les matières premières, taillées ou non, sont très diversifiées, en surface : calcaire blanc, grès (?), rhyolite noire, jaspe brun, cristal de roche et quartz.

Que dire de ce mobilier ? Peu de pièces témoignent d'un réel outillage et toutes sont de bien vilaine facture. La majorité se présente sous forme d'éclats de rhyolite verte ou noire, de jaspe, de calcaire ou de grès. Trouvé en surface du site de Madouli (n° 21, Carte I) un pic d'une dizaine de centimètres se détache de ce lot bien peu significatif. Taillé dans une excellente matière première (roche verte ? des Mandara ?), il est épaissi et repris par une retouche bifaciale rasante et écaillée. D'une facture bien plus soignée que celle des modestes éclats d'autres gisements, il témoigne d'une technologie

Mat. le sites	Quartz	Qte	Gabbro Granit	Rhyo	Grès	Jaspe	C.r.	Calc.	Indet.	TX
Buttes simples	2 B1 I1	8 B7 I1	3 B2 I1	5 T2 I3					2	12/55
Buttes Multiples		1 I1			1 I1					1/15
Hardé	2 B2 I1	3 B2 I1	1 I1	2 T2	1 T1	1 T1	1 T1	1 T1	1 T1	7/11
Butte + Hardé		2 B2		2 T1 I1						2/4
Sites autres	1 T1	1 T1		1 T1	1(?) T1				1	3/5

Tableau D : Total des prélèvements de matières premières et/ou d'outillage lithiques par type de sites.

Les initiales mises en retrait des totaux représentent :

- T = pièces taillées
- B : outil ou fragment d'outil de broyage
- I : Fragment de matière première brute de débitage.

peut-être héritée du néolithique et laisse espérer, pour ce site, d'autres découvertes d'aussi belle qualité technologique.

Le mobilier de broyage se résume à des fragments de meules ovales et plates. Broyeurs et pilons font défaut, au moins en surface. Seul le hardé 20a (Carte I) a livré une boule en quartz blanc poli. Nous avons mentionné plus haut deux buttes simples où des aires de broyage sont nettement séparées de l'habitat (n° 21 et 35, Carte I). Meules dormantes aménagées dans le rocher et meules "portatives" étaient donc en usage dans ces gisements. Nous rappellerons, à ce sujet, la fabrique ou le rebus de meules "portatives" cassées au pied du piton de Madouli (n° 21, Carte I).

METAL

Excepté pour les n° 1 et 5 (Carte I), où la destruction fort avancée des couches archéologiques en a révélé en grande quantité, les objets ou résidus de fonte métalliques sont rares en surface des sites prospectés.

Nodules et scories de fer sont très épars en surface des buttes simples 1, 5, 17 et 35, de la butte multiple 8, des hardé 20a et 26a, enfin du n° 27, butte accompagnée d'un hardé (Carte I). Les résidus non ferreux, probablement de bronze ou de cuivre, sont plus sporadiques encore. Seuls les sites 1 et 35 en ont livré. Dans la coupe éventrée de Mourla (n° 5, Carte I), nous avons prélevé un bracelet de bronze ouvragé auprès d'ossements humains près d'un sol d'habitat, que nous supposons inhumés (fig. 12a). Bien maigres en la matière, nos découvertes ne peuvent en aucun cas introduire un début de chronologie, même relative.

PARURE

Les objets de parure attestés et/ou prélevés sont peu fréquents. Perles en terre cuite, en os, en quartz, en coquillage et en cornaline sont représentées par une dizaine d'exemplaires, qui ont échappé aux visiteurs importuns des buttes simples 1, 5 et 6 et de la butte multiple 8 (Carte I). Dans toute l'Afrique et quelle que soit la nature du site, les objets de parure sont parmi les plus recherchés et les plus appréciés.

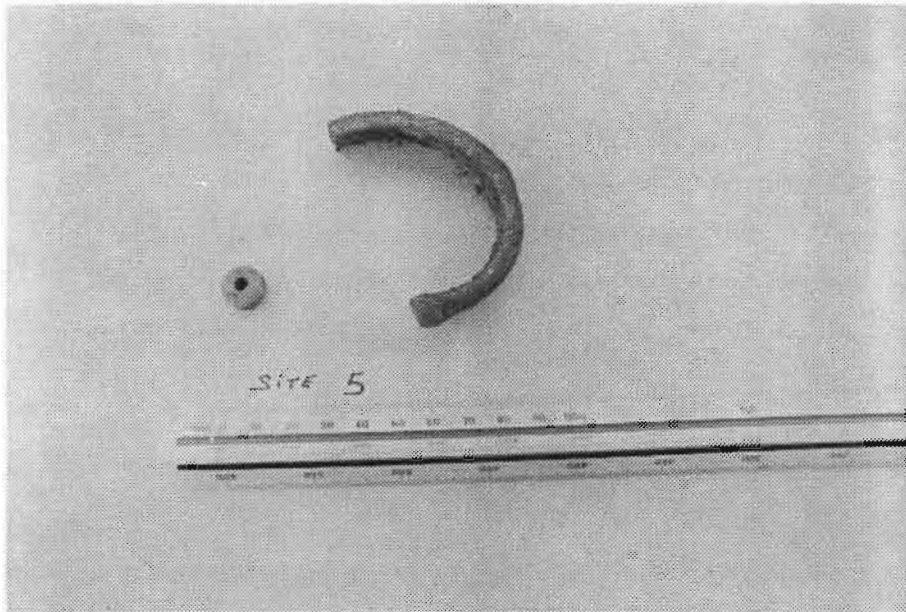


Figure 12a : Bracelet et perle originaires
de Mourla (n° 5)

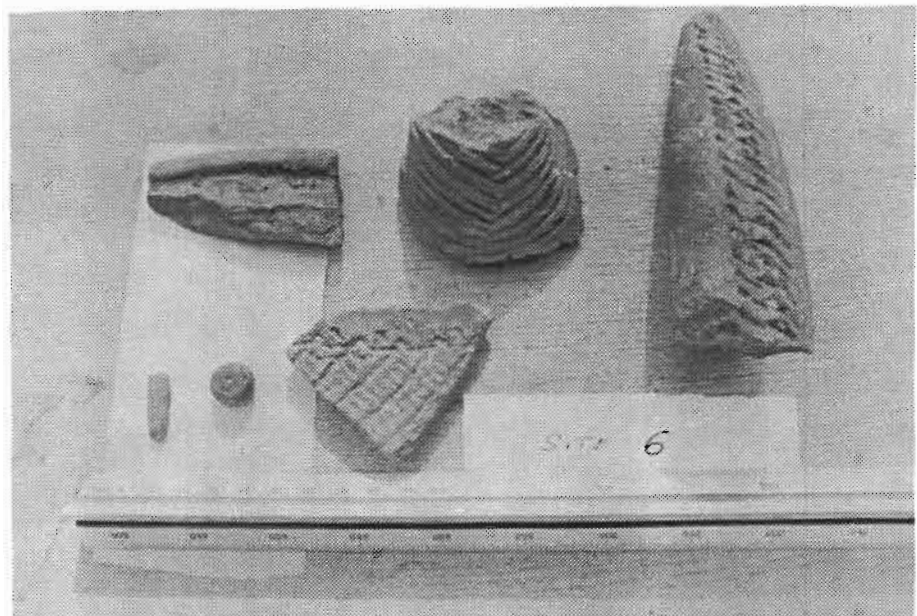


Figure 12b : Pieds et céramiques
décorés (site n° 6)

CERAMIQUE.

32 sites sur un total de 90 ont fait l'objet de prélèvements de surface non systématiques. Nous avons ainsi recueilli arbitrairement près de 350 tessons. Aucun vase entier ou reconstituable sur plus de la moitié de son volume n'a été prélevé. Les jarres enterées, et parfois alignées comme dans le site n° 1 (Carte 1), ont été rangées parmi les structures apparentes en surface des gisements. Ayant renoncé à effectuer des sondages ou des fouilles sur ces sites, elles ont été laissées en place et décrites. Dans l'ensemble, la surface des gisements visités du Diamaré est s'est révélée plus riche en céramique qu'en vestiges d'autres natures, lithiques par exemple.

Ces échantillons céramiques ont été enregistrés sur fiches perforées selon une méthode mettant en évidence la Présence ou l'Absence de critères technologiques, morphologiques ou décoratifs. Or, au Diamaré oriental, une bonne connaissance de la céramique actuelle traditionnelle s'est révélée utile pour reconnaître la nature des productions anciennes. C'est pourquoi une brève enquête menée dans la région a été entreprise en parallèle à cette reconnaissance. L'une de ces potières, demeurant au village de Mogozomay, à quelques kilomètres à l'est de Bogó, nous a livré quelques uns de ses procédés de fabrication, de décoration et de cuisson. Ainsi se distinguent plusieurs différences entre la production actuelle de cette potière et celle retrouvée sur les sites dits "anciens". Ces nuances ont, en partie, orienté un second tri parmi nos critères primitifs afin de tenter de tirer les premiers éléments d'analyse du mobilier prélevé. Son contexte archéologique étant faussé, il n'a en aucun cas de valeur représentative. Il ne fait que présenter ce que l'on est susceptible de trouver comme "céramique ancienne" en surface des quelques sites visités et "échantillonnés".

Les critères choisis en second lieu sont extraits des rubriques générales suivantes, contenues dans le fichier perforé : technologie, morphologie et décor.

Sur le plan technologique, ont été retenus : les *traitements de surface* appliqués aux surfaces externe et interne des poteries après ou avant cuisson (Non lissé, Lissé, Poli, Non engobé, Engobé) (6) ; les *couleurs* des surfaces ; la nature et la proportion globale

des *dégraissants*.

Parmi les détails morphologiques, les profils de *bord* : *inversé*, *droit* et *éversé* (pl. I); les fragments de *panse* : *galbée*, ou *carénée* (pl. I); les attributs : *bourrelet sur panse* ou *sur bord* (pl. I), *anse* (fig. 12b) et *piéd* (pl. I, et fig. 12b) ont été sélectionnés.

Parmi les décors étudiés d'après leur technologie d'exécution et leurs instruments, ont été choisies 9 définitions. Le nombre des thèmes décoratifs sur un même fragment (*Décor simple* ou *associé*) et la *localisation* de la composition d'ensemble s'ajoutent à ces définitions. Le détail de ce second tri est donné au tableau E.

Que révèle la poterie actuelle sur la base de ces mêmes critères sélectionnés ? A partir de nos observations et du témoignage recueilli auprès de la potière de Magozomay, la céramique moderne du Diamaré oriental présente des traitements de surfaces réduits à : L/L (Lissé/Lissé) ; P/L (Poli/Lissé) ; et L/P (Lissé/Poli). Les rouges externes ou internes sont obtenus par engobe avant cuisson (6). On constate ainsi une association plus que fréquente de surfaces externe et interne respectivement rouge et noire, noire et rouge ou noire et noire, l'une ou l'autre polie sur engobe, dans le cas du rouge, lissée et/ou polie sans engobe dans celui du noir. Ceci donne les combinaisons suivantes :

SE/SI	SE/SI	SE/SI
L/L	P/L	L/P
NE/NE	E/NE ou NE/NE	NE/E ou NE/NE
N/N	R/N ou N/N	N/R ou N/N

Sur le plan du *dégraissant*, les potières actuelles du Diamaré emploient en majorité du *dégraissant végétal*, composé de paille finement hachée, calibrée et mêlée à des excréments animaux (principalement d'âne) ; mais aussi des minéraux pilés (quartz, principalement).

Les formes utilisées aujourd'hui au Diamaré sont peu nombreuses et stéréotypées : grande jarre à eau, à col haut légèrement évasé et vase hémisphérique à bord éversé sans col. Tous les fonds sont convexes et parfois agrémentés de pieds, par trois ou quatre, de profil cône, appliqués sur les fonds de vases du second type, jamais des

TRAITEMENTS DE SURFACE

S.E./S.I. NL/NL NL/L L/NL L/L
 Eng./Eng. N.Eng./Eng. Eng./N.Eng.
 P/L L/P P/P

COULEURS

S.E./S.I. B. B.C. R.B. R. G. N. Or. J.
 (soit 64 combinaisons)

DEGRAISSANTS

Majorité : Végétal.
 Minéral : nature : quartz (blanc, gris, rouge) : chamotte ;
 hématite ; autre.
 calibré ou non calibré.

FORMES

Bord : Inversé - Droit - Eversé
 Panse : Galbée - Carénée.
 Fonds : Convexe
 Attributs : Bourrelet rapporté sur panse - sur bord -
 Anse - Pied.

DECOR

Décor simple 1 - Impression au peigne fileté
 2 - Impression digitale
 3 - Impression de noeud(s) roulé(s).
 4 - Poinçonnage
 5 - Incision simple.
 6 - Incision au peigne
 7 - Impression au peigne tressé en scoubidou
 8 - Incision sur bourrelet
 9 - Impression au peigne frontal.

Décors associés

Localisation du décor

Surface externe - Surface interne - Arête de bord.

Tableau E : Liste des critères sélectionnés parmi les
 critères généraux d'enregistrement de la
 céramique prélevée sur les sites reconnus
 au Diamaré Est.

grandes jarres. L'appauvrissement des formes modernes est dû à l'importation de vaisselles de plastique ou émaillée plus solides et aux couleurs plus chatoyantes que les céramiques traditionnelles.

Le décor imprimé est unique (Décor simple). Avant cuisson, sur la surface externe engobée de rouge ou lissée grise (qui deviendra noire après cuisson), on imprime et fait rouler sous les doigts un peigne fileté tressé en scoubidou (soit à 4 brins de tiges de mil noués puis assemblés alternativement). Le décor couvre l'espace compris entre le bord ou le col et le diamètre maximum de la panse.

Que révèle l'analyse des Présences/Absences de critères sélectionnés, rappelons-le, de façon tout à fait subjective, du mobilier céramique prélevé sur les 32 sites ?

Les 32 prélèvements ont été étudiés selon les types de sites auxquels ils appartenaient soit :

- 18 buttes simples (sur 55)
- 4 buttes multiples (sur 15)
- 6 hardé (sur 11)
- 3 buttes avec hardé (sur 4)
- 2 sites autres (sur 5).

Le détail en est donné dans les tableaux F à I. (8).

Parmi les *buttes simples* deux groupes s'individualisent. Ils rassemblent respectivement les sites 5, 6, 14, 17, 21, 24a, 29, 35, 62 et 30, 38, 39, 40, 41, 43, 50 que nous étudierons en premier (Carte I).

Ces huit sites ont un point commun : leur mauvais état de conservation. La plupart d'entre eux sont réutilisés en champ de coton ou de mil semé, ou localisés dans ou très proches de villages modernes. En conséquence, nous pensons que leurs prélèvements céramiques sont "pollués" par des incursions modernes. En effet, les traitements de surface de leur céramique se répartissent en une majorité de lissage, en de fréquents polissages toujours sur engobe rouge ; les couleurs RB (rouge brun), R (rouge) et N (noir) dominent. Tous présentent un dégraissant végétal majoritaire. Notons, cependant, que la chamotte (7) apparaît dans trois sites : 40, 39, 42 (Carte I), l'hématite

**TABEAU F : PRESENCE DE CRITERES CERAMIQUES :
BUTTES SIMPLES**

Total des échantillons : 176 (soit 18 b.s./55)

DECORS ASSOCIES

TRAITEMENTS DE SURFACE	L/L	16	P/L	9	L/P	7	P/P	4				
	E/E	5	E/NE	11	NE/E	3						
COULEURS	B/B	B/R	B/RB	B/G	B/N	BC/BC	DC/B	BC/N	R/R	R/B	R/RB	
	9	3	3	1	9	2	1	3	4	2	1	
	R/N	RB/RB	RB/B	RB/BC	RB/R	RB/G	RB/N	G/G	G/BC	G/RB	G/N	
	3	5	4	1	1	1	13	2	1	1	2	
	N/N	N/B	N/R	N/RB	OR/OR	OR/B	OR/R	OR/N	J/N	J/J		
	11	2	1	1	2	1	1	1	1	2		
DECRAISSANT	Majorité végétale 9											
	Majorité minérale 9 ; Quartz tous types											
	Chamotte : 5											
	Hématite : 9											
	Rhyolite noire : 1											
MORPHOLOGIE	Bords droits 6 éversés 12 inversés 1											
	Panse galbée 17											
	Fonds convexe 3											
	Attributs Bourrelet/panse 3 Pied 10 Four 3 Couvercle 1											
DECORS	Morpho. Type de D°	Bord ev.	Panse	Pied	Fond	Four						
	Def. 1	1	4	2	1							
	Def. 2		1	2								
	Def. 3		1									
	Def. 4	1	1	2								
	Def. 5	1	2	4	1							
	Def. 6		2									
	Def. 7	1	10									
	Def. 8		2									
	Def. 9	1		1								

Morpho. D° A	Bord ev.	Panse	Pied
1+5	1		3
1+1	1		
3+5	1		
5+9	1		
1+3	1	3	
1+4			1
1+6	1		
2+4			2

Localisation

Arête de bord : 1
Bourrelet : 2
Surface externe : 16

1 Site sur 18 ne possède aucun tesson décoré.

dans le n° 50 (Carte I) et que le n° 42 associe à une forte proportion de matières végétales du quartz blanc ou gris (Carte I). Formes de bords et décors évoquent la céramique moderne : bords hauts éversés provenant de cols, et surtout, impression au peigne tressé en scoubidou. Le contexte archéologique de ces huit sites est très incertain et il porte à croire que la plupart de nos prélèvements sont mêlés d'éléments modernes.

Le premier groupe de neuf prélèvements concerne des buttes simples qui se sont avérées relativement riches en mobilier de surface quelle qu'en soit la nature. Les traitements de surface de leur céramique se répartissent en une large majorité de lissage bilatéral, de rares surfaces à peine égalisées ou fortement érodées, que nous rangeons parmi les non lissées (NL). L'association lissage/polissage (L/P) concerne une dizaine d'exemplaires où la surface polie est RB, N ou R, très rarement engobée dans le cas du rouge. L'engobage se porte, en fait, davantage sur des surfaces lissées simplement : RB, R ou orangées. Dans l'ensemble, les couleurs des surfaces externe et interne vont du noir au jaune, en passant par les oranges, RB, R et gris (G). Huit sites sur neuf (5, 6, 14, 21, 24a, 29, 35 et 62) présentent une céramique à dégraissant minéral dominant. Les matières principales en sont les quartz blanc, gris ou orangé calibrés en grains fin et gros (soit 0,5 mm) ; en bien moindre proportion apparaissent l'hématite ou des roches telles que la rhyolite et peut être le grès pilés. La céramique prélevée sur le site n° 17 (Carte I) est à dégraissant végétal dominant. On y trouve également de la chamotte. A nouveau on remarque que cette chamotte s'associe, dans cette région, à un dégraissant végétal, plutôt que minéral. Vues les conditions de conservation de ce gisement, en grande partie détruit par le cours du mayo Tsanaga, nous supposons qu'il peut y avoir pollution.

La céramique prélevée sur ces neuf buttes simples possède des formes et des décors relativement diversifiés. Les neuf définitions de base de décors y sont attestées, toujours sur surface externe, y compris l'impression au peigne fileté tressé en scoubidou, qui, dans un seul cas, le n° 5 (Mourla, carte I), est sur céramique à dégraissant minéral majoritaire. Les autres attestations de ce motif concernent des tessons à dégraissant végétal dominant. Le contexte archéologique de ce n° 5 nous permet de penser que cette butte, par sa taille, la richesse de ces vestiges et les bribes de tradition orale recueillies

TABLEAU G : PRESENCE DE CRITERES CERAMIQUES :
BUTTES MULTIPLES

Total des échantillons : 32 (soit 4 b.m./15)

TRAITEMENTS NL/NL 1 L/L 4 P/L 2 L/P 1 P/P 2
DE SURFACE E/E 1 E/NE 2

COULEURS B/B 2 B/RB 1 B/N 3 R/N 1 RB/RB 1 RB/G 1 RB/N 1 G/G 1 N/N 1 OR/B 1

DEGRAISSANT Majorité végétale : 1
Majorité minérale : 3 : Quartz blanc et gris dominant
Chamotte 1

MORPHOLOGIE Bord droit 1 éversé 2
Panse galbée 3
Fond 1
Attributs Pied 1 Four 1 Anse 2

DECOR

D°S
Morpho. Bord Panse Pied Four Anse
Type de ev.
D°

Def. 1 2

Def. 2 1

Def. 3 1

Def. 4 1 1

Def. 5 1 2 1 1

Def. 6 1

Def. 7 2

D° A

1+1 2

1+5 2

4+5 1

Localisation SE 4

Arête de bord 1

est d'origine Sao. Or, ce décor n° 7 se retrouve sur les céramiques des buttes Sao du nord Cameroun et du Tchad (LEBEUF J.P. et al., 1980 fig. 78-1286).

Quatre buttes multiples sur 15 ont fait l'objet de prélèvements de surface (n° 8, 15, 23, 84 - Carte I). Les surfaces externe et interne sont lissées plus que polies. Un seul tesson est engobé : orangé. Le poli de l'une des deux faces, quand il existe, affecte davantage la couleur RB que N. Trois sites sur quatre présentent une céramique à dégraissant minéral dominant : quartz blanc, gris ou rouge calibrés, auquel s'ajoute uniquement à Djiddere Saoudjo (n° 8 - Carte I) du sable. La butte multiple 15 (Carte I), près de Petté, a livré peu de fragments de poterie ; elle est pauvre en mobilier de surface, le site lui-même paraît, dans son ensemble, intact de toute dégradation postérieure. Il s'agit de tessons aux surfaces lissées et/ou polies, essentiellement R ou N. Le dégraissant dominant est végétal. Le seul décor rencontré est l'impression au peigne fileté tressé en scoubidou (motif 7). Ces critères sont aussi ceux de la céramique actuelle, or, l'état de conservation de cette butte ne suggère pas de pollution postérieure à sa dernière occupation, à la différence des huit premières buttes simples étudiées plus haut. Le tout est de savoir quelle est la date de cette dernière occupation ? Ceci incite à être prudent pour l'analyse des "échantillons" prélevés. Formes et décors de nos buttes multiples (excepté le n° 15) sont aussi variés que ceux des buttes simples. Hormis l'incision sur bourrelet et l'impression au peigne frontal tous les motifs se retrouvent ainsi que le 7 pour des tessons à dégraissant végétal, peut être intrusifs.

Les tessons de céramique prélevés sur les six hardé (20a, 24b ?, 24c, 26a, 31 et 34) sont en grande majorité lissés sur les deux faces. Peu d'exemples présentent un polissage bilatéral ou sur surface interne. Dans le premier cas, les surfaces sont RB ou N ; dans le second cas, elles sont N. Quelques réserves s'imposent pour le seul exemple poli sur les deux faces : il s'agit d'un bord éversé à dégraissant végétal, non décoré, dont la facture se rapproche de celle de la céramique moderne du Diamaré oriental. Dans cette céramique de hardé, le fait prédominant est la présence de couleurs tant externes qu'inter-

TABLEAU H : PRESENCE DE CRITERES CERAMIQUES :
HARDE

Total des échantillons 76 (soit 6 sites/11).

TRAITEMENTS DE SURFACE	NL/L 1	L/L 2	L/P 2	P/P 1							
	E/E 1	E/NE 2									
COULEURS	B/B 4	B/BC 1	B/R 1	B/G 1	B/N 3	BC/BC 3	BC/RB 1	BC/N 3	R/R 3	R/B 1	R/N 1
	RB/RB 2	RB/R 1	RB/G 1	RB/N 2	G/G 1	G/B 1	N/N 1	N/B 1	N/RB 1	OR/OR 3	N/OR 1
	B/OR 1	J/B 1	J/J 1								
DEGRAISSANT	<i>Majorité minérale 6</i>				:	<i>Chamotte 5</i>					
						<i>Hématite 4</i>					
						<i>Rhyolite noire 3</i>					
						<i>Grès (?) 1</i>					
MORPHOLOGIE	<u>Bords</u>	<i>droit 2</i>	<i>éversé 5</i>								
	<u>Panse</u>	<i>galbée 5</i>									
	<u>Fonds</u>	<i>convexe 3</i>									
	<u>Attributs</u>	<i>Bourrelet sur P 2</i>	<i>sur B 2</i>	<i>autre 1</i>							
		<i>Pied 3</i>	<i>Anse 2</i>	<i>Bec verseur 1</i>	<i>non identifié 1.</i>						
DECOR	<u>D° S</u>										
	Morpho Type de D°.	Bord droit.	Bord ev.	Panse	Pied	Anse					
	Def. 1		1	5							
	Def. 2	2	1		1	2					
	Def. 4			1	2						
	Def. 5			2							
	Def. 8	1		2							
	Def. 9			1	1						
	<u>D° A</u>										
	1+5				2						
	1+4				1						
	<i>Localisation SE 6</i>										

A V E R T I S S E M E N T

Les lignes qui suivent sont les réflexions personnelles de J. RAPP concernant l'organisation de la Recherche Archéologique au Cameroun du Nord.

Nous n'en tirerons qu'une remarque :

Elles sont exactes et redondantes. Exactes par elles-mêmes puisque l'objectif des recherches archéologiques (l'Histoire du Cameroun du Nord) ne pourra être atteint que grâce à la pluridisciplinarité ainsi qu'à l'étude des cultures matérielles actuelles et sub-actuelles, redondantes parce qu'elles reprennent tout ce qui a été déjà dit d'une façon générale comme ce qui a été dit au plan national dans différents articles ou rapports internes émanant des équipes au travail dans le pays, depuis plusieurs dizaines d'années.....

nes : B, orangées, R, à la rigueur RB clair ou jaunes très rarement engobées. La pâte, est, de plus, fortement dégraissée à l'aide de grains de quartz blancs, calibrés, auxquels s'ajoutent parfois de la chamotte et des fragments d'hématite rouge. Dans cet "échantillonnage", les décors imprimés dominent les incisions simples ou sur bourrelet rapporté, ce dernier thème demeure, malgré tout, relativement fréquent. Nous sommes en présence, semble-t-il, pour cette céramique de hardé, d'une facture plus grossière que celle de la céramique de buttes, comprenant une argile maigre et même très maigre, si l'on en juge par la proportion et la taille du dégraissant minéral.

Les *buttes avec hardé* (n° 18, 20b, 27) présentent une céramique à surfaces externe et interne soigneusement lissées. Quelques exemples, toutefois, sont à peine égalisés et assimilés de ce fait à des non-lissés (NL). Aux RB, B fréquents s'ajoutent les orangés que l'on a déjà constatés sur la céramique de hardé. Aucun engobe n'est attesté dans cet "échantillonnage". En revanche, le dégraissant est en majorité minéral, majorité qui peut atteindre 80 % de la pâte. Le quartz blanc calibré en fragments fins (< à 0,5 mm) y domine la chamotte et l'hématite pilée. Le décor est sur surface externe, jamais sur bourrelet rapporté sur panse. Il varie entre impressions au peigne fileté, au peigne frontal ou au noeud sur corde roulée et incisions simples. On note la présence de deux tessons décorés au peigne tressé en scoubidou, dont le dégraissant est essentiellement végétal.

Seuls les n° 26b et 79 (Carte I) ont fait l'objet de prélèvements, que nous envisagerons séparément, la nature de chacun des sites étant différente.

Le n° 26b a livré une majorité de fragments lissés sur les deux faces, dont les couleurs RB, B ou N ne sont pas dues à un engobe, mais peut être à une simple barbotine. Trois tessons présentent une ou deux surfaces polies : N ou RB, également non engobées. L'unique dégraissant de ce lot est le sable, qui n'est peut être pas ajouté volontairement, mais déjà contenu dans l'argile de base.

Le n° 79 est représenté par une intégralité de tessons de céramique lissés dont le quartz blanc est le dégraissant unique : il constitue plus de 60 % de la pâte. Les motifs incisés et impression-

TABLEAU I : PRESENCE DE CRITERES CERAMIQUES :
BUTTES + HARDE

Total de l'échantillon : 43 (soit sur 3 b. + h/4)

TRAITEMENTS DE SURFACE	NL/NL 2	NL/L 1	L/NL 1	L/L 3	P/L 1	L/P 1				
	E/NE 1									
COULEURS	B/B 3	B/N 2	BC/BC 1	BC/N 1	R/B 2	R/N 2	RB/G 1	RB/N 2	G/B 1	N/N 1
	OR/B 2	RB/OR 1	OR/OR 1	OR/N 1						
DEGRAISSANT	Majorité végétale 1									
	Majorité minérale 2 : Quartz blanc dominant									
	Chamotte 2									
	Hématite 1									
MORPHOLOGIE	Bord droit 2		éversé 2		inversé 1					
	Panse galbée 3									
	Fond convexe 1									
	Attributs Bourrelet/P 1		Pied 1		Four 1					
DECOR	<u>D° S</u>									
	Morpho.	Bord	Bord	Panse	Pied					
	Type de D°	ev.	inv.							
	<hr/>									
	Def. 1	3	1	1						
	<hr/>									
	Def. 3	1								
	<hr/>									
	Def. 5	2		1						
	<hr/>									
	Def. 7	2								
	<hr/>									
	Def. 9	1								
	<hr/>									
	<u>D° A</u>									
	1 + 3	1								
	Localisation SE 3									

TABLEAU J : PRESENCE DE CRITERES CERAMIQUES :
SITES AUTRES.

Total de l'échantillon : 13 (soit 2 s.a./5)

TRAITEMENTS DE SURFACE	L/L 2	L/P 1	P/L 1		
	E/E 1	E/NE 1			
COULEURS	B/B 2	B/RB 1	B/N 1	RB/RB 1	RB/N 1 N/N 1
DEGRAISSANT	Majorité végétale 1 : <u>calibré</u> Majorité minérale 1 : <u>Quartz</u> 1				
MORPHOLOGIE	<u>Bord</u> droit 1 éversé 2 <u>Panse</u> galbée 2 <u>Fond</u> convexe 1 <u>Attributs</u> Bourrelet sur P 1 sur bord 1 Pied 1 Anse 1				
DECOR	<u>D° S</u>				
	Morpho. Type de D°	Bord droit.	Bord ev.	Panse	Pied
	Def. 1	1	1		
	Def. 2		1		1
	Def. 7			1	
	<u>D° A</u>				
	4 + 5			1	
	Localisation SE 2				

nés au peigne fileté se répartissent de façon égale sur les tessons de chacun de ces lots, 26b, et 79.

CONCLUSION.

Reconnaître les sites néolithiques et post-néolithiques du Diamaré oriental constituait le but initial de cette première campagne de prospection. A l'analyse des informations recueillies (structures, mobiliers archéologiques, environnement) rien ne permet encore de les situer très précisément dans le temps. Sont-ils ou non contemporains les uns des autres ? Fouilles et/ou sondages seront indispensables pour répondre à ces questions. Nous nous sommes limités dans cette première analyse à les envisager, en quelque sorte, toutes époques confondues.

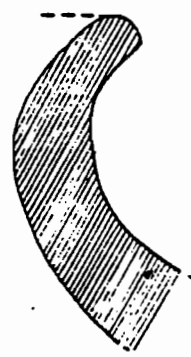
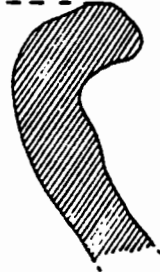
Considérant le temps et les moyens qui nous étaient impartis, il était illusoire de rechercher l'exhaustivité. 90 sites ont été recensés : ce nombre n'est pas définitif. Les "blancs" que présentent les cartes I à III, ne sont donc, en aucun cas, significatifs. Ce sont des "blancs" d'ignorance, et non d'absence de gisement. A l'avenir une équipe mieux fournie devrait être envisagée.

En effet, le Diamaré est occupé une situation géographique importante : il est en contact avec l'extrême nord du Cameroun, où dominant, pour la période post-néolithique, la culture Sao, et le nord de la Bénoué (vallée du mayo Louti), où les cultures néolithiques et post-néolithiques sont abondantes mais fort mal connues.

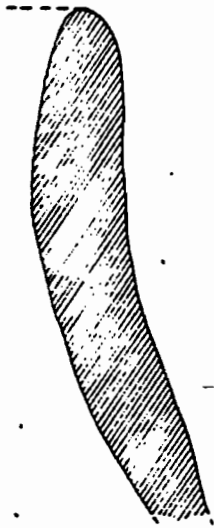
Il serait souhaitable d'associer à cet aspect archéologique de la connaissance du patrimoine camerounais un effort en faveur de la conservation des sites : la butte de Mourla est, à ce sujet, un exemple (Carte I, n°5). Enfin, ethnologie et archéologie semblent mêlées lorsque l'on aborde l'étude des cultures anciennes de cette région. Il reste à définir les procédés pouvant lier l'une à l'autre.



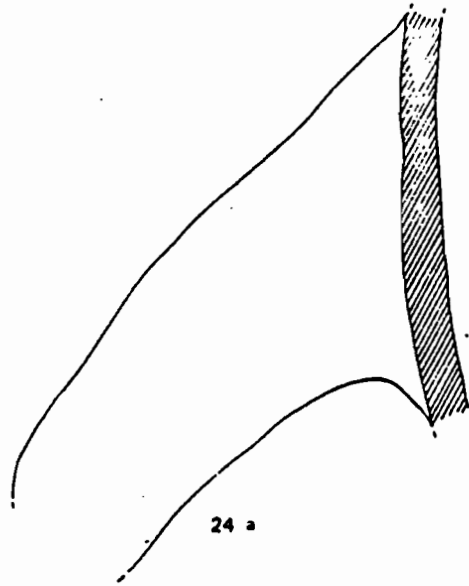
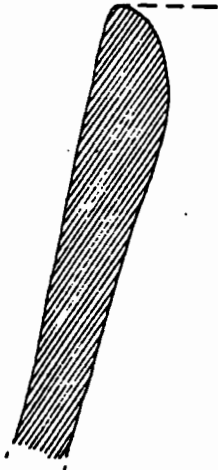
8



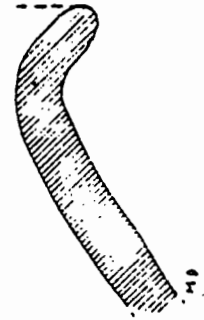
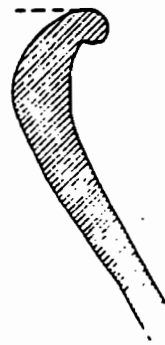
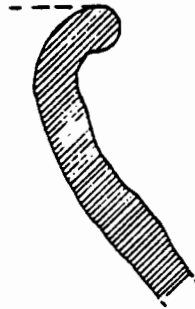
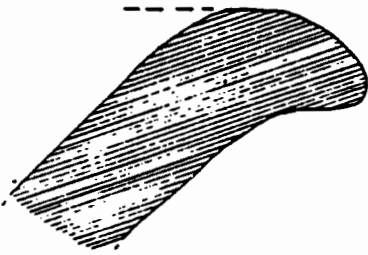
21



24 c



24 a



5

DIAMARE EST: Exemples de bords
CERAMIQUE (les numéros sont ceux des sites)

NOTES HORS TEXTE

- (1) - Cette prospection a obtenu le soutien efficace des organismes de recherche de la République Unie du Cameroun - Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique - Institut des Sciences Humaines-Centre de Recherche et d'Etude Anthropologiques. Monsieur A. MARLIAC Maître de Recherche à l'ORSTOM, est le responsable du programme archéologique au Diamaré. Nous tenons à remercier chaque instance pour la confiance et l'appui qu'elle nous a apporté .
- (2) - Cf Mission de couverture aérienne I.G.N. AE 1961-62. 194/200 au 1/20.000e.
- (3) - MARLIAC A., 1978, carte I, les sites n° 12, 13, 17 et 18 de l'auteur correspondent à nos numéros 54, 8, 15 et 18 de la carte I. A ceci il faut ajouter les sites potentiels marqués sur notre carte I et sur celle de A. MARLIAC par le symbole +.
- (4) - Cette espèce s'avère particulièrement parasite : sur des sols d'origine anthropique ; et surtout à partir d'autres arbres qu'elle envahit et détruit par asphyxie, l'*Acacia albida*, par exemple.
- (5) - La courte durée de notre mission et une équipe réduite à un chercheur, un technicien moundang et un chauffeur interprète fulbé ne nous ont pas permis d'engager ni sondage ni fouille .
- (6) - Un engobe est un revêtement argileux de couleur différente de l'argile constituant la pâte.
- (7) - La chamotte est le nom donné au dégraissant fait de terres cuites pilées pouvant provenir de vases usagés et réutilisés. En Tunisie, on l'appelle aussi Tafoun.
- (8) - La lecture des tableaux F à J s'entend par site et non par objet. C'est-à-dire que le chiffre indique le nombre de sites où le critère est attesté (exemple L/L 2 = 2 sites sur 15 présentant des SE/SI lissées, nombre compris dans la limite des sites échantillonnés).

BIBLIOGRAPHIE

- BARBERY J., GAVAUD M., 1980 - Carte pédologique du Cameroun. Feuille Bogo - Pouss à 1/100.000e.
ORSTOM. (IRAF ONAREST). PARIS.
- HERVIEU J., 1969 - Le quaternaire du Nord Cameroun. Schéma d'évolution géomorphologique et relations avec la pédogénèse.
Cahiers ORSTOM Série Pédologie, Vol. VIII, n° 3, : 295-317.
- LEBEUF J.P., 1962 - Archéologie tchadienne : Les Sao du Cameroun et du Tchad.
HERMANN ed. Paris.
- LEBEUF J.P., 1969 - Carte archéologique des abords du Lac Tchad - (Cameroun, Nigéria, Tchad).
Paris, CNRS, 172 p., 8 cartes.
- LEBEUF J.P., LEBEUF A.M.D., TREINEN CLAUSTRE F., et J. COURTIN, 1980 - Le Gisement Sao de Mdaga (Tchad). Fouilles 1960-1968.
Société d'Ethnographie, collection Afrique ancienne, Paris.
- MALEY J., 1980 - Etudes palynologiques dans le bassin du lac Tchad et paléoclimatologie de l'Afrique du Nord tropicale de 30.000 ans à l'époque actuelle.
Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 129.
- MARLIAC A., 1975 - Contribution à l'étude de la préhistoire du Cameroun septentrional.
Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 43.
- MARLIAC A., 1978 - Prospection des sites néolithiques et postnéolithiques du Diamaré (Nord Cameroun).
Cahiers ORSTOM Série Sciences Humaines, Vol. XV, n° 4, : 333 - 352.
- MARLIAC A., 1982 - Recherche ethno-archéologique au Diamaré (Cameroun septentrional).
Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 151.
- NOYE R.P. D., 1974 - Cours de foulfouldé.
P. GEUTHNER ed. Paris.
- PONTIE G., 1973 - Les Guiziga du sud de Maroua.
Mémoire ORSTOM n° 65.
- QUECHON G., 1974 - Un site protohistorique de Maroua (Nord Cameroun).
Cahiers ORSTOM Série Sciences Humaines, Vol. XI, n° 1, : 3-37.
- VERRON G., 1969 - Céramique de la région tchadienne culture "Sao" (Tchad, Cameroun, Nigeria).
Cahier des Fiches Typologiques Africaines n° 8 et 9, Paris.

ILLUSTRATIONS

- Cartes : I : Répartition générale des 90 sites reconnus au Diamaré est.
 II : Répartition de la végétation "anthropique" attestée, par type de site.
 III : Répartition des types de structures attestées en surface, par type de site.

- Tableaux : A : Présence de végétation "anthropique" sur les différents type de sites au Diamaré est.
 B : Répartition topographique et géomorphologique des types de sites reconnus au Diamaré est.
 C : Présence de structures en surface, par types de sites.
 D : Total des prélèvements de matières premières et/ou d'outillage lithiques par type de sites.
 E : Liste des critères sélectionnés parmi les critères généraux d'enregistrement de la céramique prélevée sur les sites reconnus du Diamaré est.
 F : Présence de critères céramiques : Buttes simples.
 G : Présence de critères céramiques : Buttes multiples.
 H : Présence de critères céramiques : Hardé.
 I : Présence de critères céramiques : Buttes + Hardé.
 J : Présence de critères céramiques : Sites autres.

- Figures : 1a : Buttes de Mourla, n° 5.
 1b : Champ de coton sur la butte simple 30.
 2 : Exemple de butte simple : n° 40.
 3 : Exemple de butte multiple : n° 9.
 4a : Exemple de hardé : n° 66 : hardé stérile
 4b : Exemple de hardé non stérile: n° 24b et 24c.
 5 : Exemple de site autre : n° 26b.
 6 : Friches anciennes autour de 26c.
 7 : Forêt d'épineux "anthropique" près de Djoulgouf.
 8 : Rives de mayo : Ranéo à Petté.
 9a : Poubelle ancienne : site n° 35.
 9b : Poubelle en formation.
 10 : Jarre enfoncée, sur le pourtour des fonds de cabane du n° 26b.
 11 : Cupules - meules de l'aire de broyage aménagée dans le rocher près du site 35.
 12a : Bracelet et perle originaire de Mourla (n° 5).
 12b : Pieds et céramiques décorés (site n° 6).

- Planche : I : Exemples de bords et de pied de céramique.

RECONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES
AU CAMEROUN SEPTENTRIONAL

LES BASSES VALLÉES DES MAYO LOUTI
TSANAGA ET BOULA

A. MARLIAC
Maître de Recherches à l'ORSTOM

J. RAPP
M. DELNEUF